

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE DU DOMAINE INC.		Date d'inspection Le 19 mai 2026	
Nom de l'établissement Garderie du Domaine Inc.		Numéro de permis 2014736	
Adresse 100 avenue Fraser Edmundston NB E3V 1Z8		Numéro de téléphone (506) 735-1619	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 56	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE	
Personnel SGE Geneviève Abud	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	31 mars 2026	28 avr. 2026
Commentaires: La lacune est maintenant conforme.			
11.1(3) Les membres du personnel qui travaillent directement avec des enfants en bas âge ou des enfants d'âge préscolaire doivent suivre chaque année dix heures de formation qu'approuve le ministre et qui se rapporte au curriculum éducatif en usage dans l'établissement désigné.	11.1(3)	30 juin 2026	
Commentaires: Il manque quelques heures de développement professionnel pour 4 éducatrices. Celles-ci sont inscrites à des formations et elles ont en place un plan afin de terminer les 10h requises. Un suivi sera fait par la mentore.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Suivi effectué par courriel Aucune visite sur place n'a été réalisée; par conséquent, le ratio n'a pas été vérifié. La preuve de formation de premier soins a été envoyé par courriel. Un plan est en place afin de permettre aux éducatrices concernées de compléter leurs heures de développement professionnel. Un suivi sera assuré par la mentore. Le renouvellement du permis est recommandé.</p>
--

original signé par
Geneviève Abud

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 19 mai 2026

Date

original signé par
Linda Tardif

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 19 mai 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"